



Le 7 juin 2024

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique, nous intervenons dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine.  
**500 professionnels** accueillent et accompagnent plus de **1400 résidents** dans  
**38 établissements et services**

Nous recrutons un :

## **EDUCATEUR SPECIALISE (H/F)**

### **CDI à temps complet**

#### **Missions :**

Sous la responsabilité de la direction de l'**IMP Beaulieu** situé sur la commune de Le Pian Médoc (33), établissement accueillant des enfants porteurs de troubles du développement intellectuel (TDI) avec troubles associés, vous avez pour mission de :

- Encadrer un groupe d'enfants présentant des TDI avec ou sans troubles du spectre de l'Autisme (TSA) ;
- Accompagner les enfants dans les actes de la vie quotidienne et dans leur développement global ;
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et à l'évaluation des projets personnalisés au sein d'une équipe pluridisciplinaire en lien avec la famille et l'enfant ;
- Construire et animer des activités spécifiques ;
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles.

#### **Profil recherché :**

- Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé exigé ;
- Adhérer au projet d'établissement et au projet associatif ;
- Connaissance et expérience auprès d'enfants porteurs de TSA ;
- Savoir s'adapter à l'évolution de la population accueillie et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe ;
- Sens de l'organisation, sens des priorités ;
- Permis B en cours de validité exigé.

#### **Particularités du poste :**

- Travail en journée du lundi au vendredi ;
- 1 samedi matin par mois travaillé.

**Prise de fonction :** 27 août 2024

**Rémunération :**

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 – Educateur spécialisé – Coefficient de base 434 ;
- Prime Ségur ;
- Soit un salaire mensuel brut minimum de 2 100.71 € (prime comprise) auquel s'ajoute une reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

**Avantages sociaux :**

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, congé pour déménagement, congé menstruel, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

**Candidature (CV + lettre de motivation)** à envoyer par mail à Madame Fabienne RIVIERE, directrice de l'établissement, à l'adresse [recrutement@adiaph.fr](mailto:recrutement@adiaph.fr) en précisant bien le numéro de l'offre (2024-55).

*Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site [www.adiaph.fr](http://www.adiaph.fr)*

